

La croix, place Jean XXIII

Conseil municipal, séance du 18 avril 1880 source: archives municipales — P. Redouly

Monsieur le Président expose que la grande croix qui a été placée sur la place de la mairie serait mieux sur la plate-forme entourant l'église où elle serait bien plus commode pour la procession dominicale; qu'il en a déjà parlé avec Mr. le curé¹ desservant la paroisse qui trouve ces motifs suffisants et serait satisfait de cette translation.

En conséquence, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide qu'il accepte ce changement et vote, pour les frais de déplacement, une somme de cent francs à prendre sur l'excédent du budget pour l'année 1880.

Ces grandes croix de fonte ont été produites par des ateliers spécialisés à partir de 1850. Malgré leurs dimensions imposantes, la répétition régulière de leurs motifs, due au moulage du métal en fusion, entraîne une certaine monotonie sauf pour celle de Villecomtal qui est ornée de tous les symboles de la passion du Christ.

On peut y voir, notamment, l'échelle, le marteau, les trois clous, la couronne d'épines, la lance qui servit à percer le cœur, les verges de la flagellation (liste non limitative) mais aussi d'autres symboles comme le coq, le calice, l'hostie, le serpent.

Nous ignorons à ce jour la date de son érection, l'identité du fondeur et celle du commanditaire; fut-elle l'objet d'une souscription publique ou d'une fondation privée ?

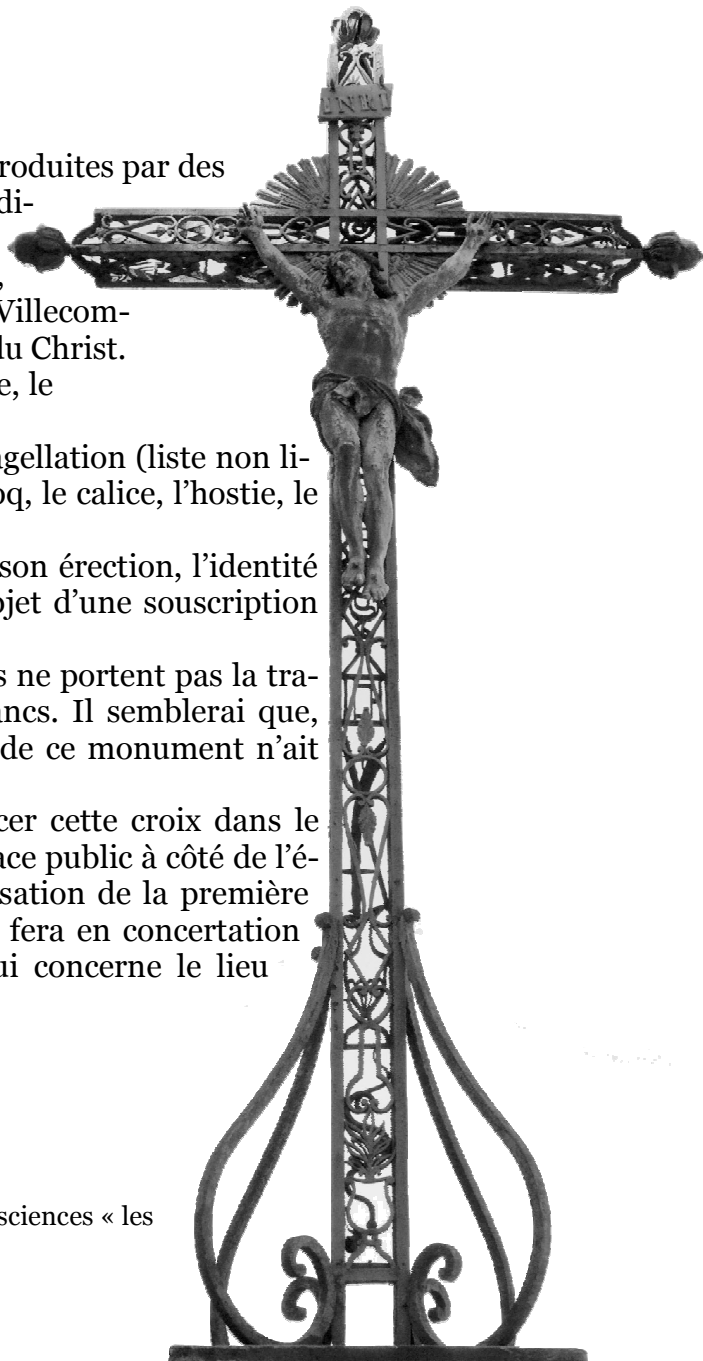
Les archives municipales consultées ne portent pas la trace d'un paiement effectif de la somme de cent francs. Il semblerait que, pour des raisons inconnues, la translation prévue de ce monument n'ait pas eu lieu.

Il est fortement souhaité de déplacer cette croix dans le cadre de l'opération « Cœur de village » dans l'espace public à côté de l'église. Ce transfert aura lieu au moment de la réalisation de la première tranche qui concerne la place de la mairie. Elle se fera en concertation avec le Conseil Paroissial, notamment pour ce qui concerne le lieu exact de son nouvel emplacement.

1—Ce prêtre était l'abbé Louis Servières

Sources:

- archives municipales
- Jacques Baudouin, docteur es lettres, docteur es sciences « les croix du Massif Central » éditions créer—63340 Nonette



V

BULLETIN MUNICIPAL

ILLECOMTAL

Numéro 21

juillet 2012

MAIRIE : 0565446021

SITE INTERNET : www.villecomtal.fr



échos de notre cité médiévale

Le mot du Maire

L'été arrive. Avec ce bulletin vous constaterez un regain d'activité : des « forces nouvelles » nous rejoignent et nous renforcent. Du médecin au kinésithérapeute, sans compter les cinq autres artisans — commerçants.

ces initiatives qui permettent de maintenir une vitalité essentielle pour garantir notre avenir.

Ce bulletin vous présente aussi l'avancé des différents projets communaux : extension nouvelle mairie, opération « cœur de village », modernisation, entretien et mise aux



Façade de la nouvelle mairie qui sera complétée d'un crépis faisant le lien avec l'ancien bâtiment

Cette évolution est très encourageante pour nous, élus, elle confirme l'attrait de notre village, même dans un contexte national difficile. Cette période, faste pour Villecomtal, est confortée par l'arrivée du médecin qui scelle la mise en place définitive de la maison de santé. La municipalité se doit d'aider toutes

normes de la salle des fêtes, projet de la maison « Bazet ».

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une agréable lecture et, accompagné du conseil municipal, une heureuse période estivale agrémentée par de nombreuses animations.

Jean-François Pradalier

Nous vous avons déjà présenté la collecte des textiles mise en place depuis 2 ans au foirail de Villecomtal en partenariat avec « *Le Relais* ».

Nous vous proposons un retour sur cette entreprise remarquable qui associe environnement et social.

Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis près de 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRFS), il porte en lui les valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'ab-



bé Pierre. Il s'attache à lutter contre les causes d'exclusion, basant son action sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité, à retrouver leur autonomie financière et leur place dans la société. Il a développé pour cela plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer plus de 1 800 emplois.

Parmi celles-ci, l'activité textile a connu un rapide développement. En quelques années, *le Relais* est devenu le premier opérateur de collecte/valorisation textile en France.

Ce qui différencie *le Relais* des entreprises classiques, c'est qu'il ne recherche pas la performance économique pour le profit, mais pour atteindre ses objectifs sociaux. Chaque centime généré est réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion. C'est ainsi que le Relais privilégie le maintien de l'activité en France, au plus près des territoires, et la création d'emplois locaux. Il a aussi inventé un modèle d'entreprise innovant, l'Entreprise à

Préserver sa dignité grâce au travail

But Socio-Economique, qui place son développement au service de l'Homme.

Si vous aussi, vous êtes attachés aux valeurs que porte *Le Relais*, notre container situé au foirail attend vos textiles, chaussures et objets de maroquinerie devenus inutiles. La collecte faite à Villecomtal alimente un atelier situé en Lozère.



Concernant l'aire de propreté de Cabassar, nous avons remarqué une mauvaise utilisation de ce lieu de récupération des déchets triés.

Actuellement, l'utilisation de l'aire destinée à recevoir les déchets bois/végétaux et les gravats est à revoir. Il arrive que des gravats soient malencontreusement déversés dans le ru se situant en contrebas. A l'avenir, cet endroit ne recevra que les végétaux. L'aire de dépôt des gravats sera rendue accessible de manière permanente et sera bien identifiée et distincte pour éviter la pollution du ru passant à proximité

Une signalétique largement dimensionnée sera mise en place afin de rappeler les règles de bonne conduite et de bonne utilisation de ces espaces de récupération. En effet, nous déplorons que certains se permettent de déposer des matières synthétiques comme des pneus pour les faire brûler, ce qui engendre une pollution aujourd'hui inadmissible.

Pour finir, nous déplorons également des intrusions dans l'espace clôturé de toutes sortes :

- Récupération sauvage de pièces détachées sur les appareils électroménager destinés au recyclage
- Vol de ferrailles dans le container.

Aménagement du logement R+1 mairie :

L'aménagement de la nouvelle mairie a été l'occasion de rénover l'appartement du premier étage. Une répartition plus cohérente des espaces. Avec une ouverture sur une terrasse aménagée sur le toit de l'extension, cet appartement présentera de nombreux avantages pour une mise en location.

Les travaux ont été confiés, après mise en concurrence, aux entreprises suivantes :

couverture zinguerie : MADER	La Primaube
menuiseries : CALIXTE	Villecomtal
plâtrerie : SANHES	Sénergues
chape & faïence : SANHES	Sénergues
électricité : AGV Flottes	Onet le Château
plomberie : MOLENAT	St Cyprien

Cette opération est chiffrée 50 000€. Les travaux devraient être achevés en fin d'année 2012.

La nouvelle mairie

Les travaux de finitions vont se concentrer surtout sur l'espace d'accueil, en rez-de-chaussée, afin de permettre à Véronique, la secrétaire, de déménager et ainsi rendre disponibles à la rénovation les locaux actuels. Cette première phase devrait être atteinte cet été. Le bâtiment actuel pourra alors être entièrement modernisé. L'isolation, le chauffage et l'aménagement intérieur seront réalisés selon les normes actuelles. Cet étage de l'ancien bâtiment deviendra un espace culturel complémentaire avec l'Espace des Enfarinés de la maison Bazet toute proche. Il est prévu d'y installer la bibliothèque municipale. Ce pourrait être, par exemple, un lieu d'expositions temporaires.

Espace des Enfarinés - Maison BAZET

La commune de Villecomtal envisage depuis 2011 d'aménager un « espace des Enfarinés » dans la maison Bazet. Cela permettrait de regrouper le point d'accueil de l'Office de Tourisme, le musée Charles ROY et un espace retraçant l'Histoire des Enfarinés.

La communauté de communes d'Estaing a accepté de porter ce projet culturel. Un appel à candidature a été lancé afin de désigner un maître d'œuvre étude.

Quatre candidats ont fait par de leur intérêt pour ce projet :

- SICA Habitat rural
- Madame Bonhomme Pascale
- Madame Combes Dumas Hélène
- M. Puech René

Une audition a permis de sélectionner deux candidats :

- M. Puech René - Bureau d'études : OCD Ingénierie - muséographe : Didier Jentrain.
 - SICA Habitat rural - Bureau d'études : BET CETEC. muséographe : Anagram
- Ils ont remis une offre pour effectuer une mission en deux phases distinctes :
1. établir un diagnostic de la faisabilité de l'opération
 2. réaliser la mission de maîtrise d'œuvre complète allant

jusqu'à la consultation des entreprises et au suivi des travaux.

Les critères de sélection ont placé la SICA Habitat rural, accompagnée de CETEC et du muséographe Anagram comme mieux disant.

Le conseil de la communauté des communes du 4 juin 2012 a validé ce choix.

Le diagnostic sera établi sous deux mois

Milja Kaunisto et Petteri Parviainen, professionnels de musique, continuent leur éveil et perfectionnement à la musique.

Les cours de la petite école de musique de Villecomtal reprennent à la rentrée d'automne 2012. Plusieurs options peuvent être choisies, comme le piano, guitare, basse, batterie, percussions, violoncelle, trompette, saxophone..., chant et aussi l'éveil musical, orchestre, chorale (jeunes ou adultes) et solfège. Tous les niveaux sont acceptés, dès l'âge de 5 ans jusqu'à l'âge adulte.

Un rendez-vous s'impose vers mi-septembre pour régler les détails avec tous les participants. Dès qu'une date sera convenue des affiches seront distribuées.

La saison 2011-2012 s'est terminée mardi 26 juin par une production des élèves devant un public venu nombreux à la salle des fêtes. Cette soirée, très réussie et appréciée, augure d'un avenir pérenne pour cette nouvelle activité culturelle.

Le couple d'animateurs professionnels remercient le Foyer Rural et la Mairie de Villecomtal pour leur aide amicale qui leur permettent de continuer cette formation musicale très appréciée des participants. Nous leur souhaitons longue vie.

Le Glamping

Après deux longues années d'un parcours administratif tortueux, Liliane Delmas, porteuse de ce beau projet, voit enfin sa persévérance et ses efforts récompensés. Elle vient de signer l'engagement financier de sa banque nécessaire pour un tel investissement. La commune peut maintenant déclencher les travaux de viabilisation et d'accès à son terrain de 3ha environ situé au Verdier, juste au dessus du Roc des Mâçons, donc très proche du bourg. Cette mise à disposition a pu se faire grâce à un bail emphytéotique à long terme. Le planning prévisionnel permet d'envisager l'ouverture du *Glamping* pour le printemps 2013. Nous souhaitons à Liliane Delmas un bon déroulement des travaux. Le prochain bulletin de cet hiver fera l'objet d'un article complet sur cette hôtellerie de plein-air novatrice et déterminante pour l'avenir touristique de Villecomtal.

Disparition de Vinh Luu

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès du fondateur des stages d'été "*Plantes médicinales*" dans notre commune. Avec son épouse Claudine, ils s'apprêtaient à fêter, cette année, leur 35 ans d'activités à Villecomtal. A nos condoléances nous joignons toute notre reconnaissance pour leur contributions à la promotion de notre territoire.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

JUILLET

Mercredi 11 : Concert Pop/Disco Funk avec le groupe "NEWCOMTAL" à 21h à la salle des fêtes. tarif : 5€. Organisation municipalité en partenariat avec l'Office de Tourisme.

Vendredi 13 et samedi 14 : Rallye Moto du Dourdou organisé par le moto club de Villecomtal avec étape de nuit le vendredi à 22h et étape de jour le samedi avec départ à 10h. Dîner le samedi en soirée à la salle des fêtes.

Samedi 14 : Festivités du 14 juillet avec à 21h30 la retraite aux flambeaux ; 22h30, feu d'artifice. Organisation, Municipalité.

Mardi 17 : Randonnée accompagnée dans le cadre du Festival de la Randonnée de Pleine Nature. Départ place de la mairie à 9h. Inscriptions au point d'accueil tourisme de Villecomtal. Tarifs : 4€/personne-10€/famille (3-4 personnes).

AOÛT

Jeudi 2 : Rétrospective des fêtes d'antan avec projection de photos à 21h à la salle des fêtes. Entrée libre. Organisation Municipalité de Villecomtal.

Mercredi 8 : A 21h à la salle des fêtes, grande soirée dans le cadre du FFIR avec l'ensemble folklorique "Varsa" d'Alytus-LITUANIE et l'Escloupeto de Rodez. Tarif 6€/personne. Organisation "Lous Rascalous" en partenariat avec la municipalité.

Mardi 14 : Randonnée accompagnée dans le cadre du Festival de la Randonnée Pleine nature. Départ à 9h place de la mairie. Inscriptions au point d'accueil tourisme de Villecomtal. Tarifs 4€/personne-10€/famille (3-4 personnes).

Mardi 14 : A 20h30, repas dans la rue de l'horloge (à Tire l'Aligot) avec animation musicale. Organisation : Comité des Fêtes.

Mercredi 15 : A 14h30 sur le terrain du foirail, concours de

pétanque. Tarif 5 €/doublette. Organisation "les Joyeux Pétaqueurs".

Vendredi 17 : A 21h à la salle des fêtes, bal de danses traditionnelles en collaboration avec le Centre Culturel Occitan du Rouergue et Lous Rascalous. Entrée gratuite.

Vendredi 24, samedi 25 et samedi 26 : fête de la St Barthélémy organisé par le Comité des Fêtes avec au programme :

Vendredi : à 20h30 au foirail, concours de pétanque des joyeux pétaqueurs

Samedi : A partir de 16h, randonnée gastronomique

Dimanche : 8h, déjeuner traditionnel; toute la journée vide grenier et bandas ; 15h, spectacle de magie et 19h, brasucade de moules-frites, en musique.

—*—
Les concours amicaux de pétanque avec les "joyeux pétaqueurs" auront lieu au foirail à 14h30 : les samedis 7 et 28 juillet et 11 et 18 août les dimanches 1er et 22 juillet et 5 août
—*—

Le marché estival organisé par la Municipalité se tiendra sur le Tour de Ville du 11 juillet au 29 août inclus tous les mercredis de 9h à 12h30.

Le point d'accueil tourisme sera ouvert au 41 rue Droite du mardi 3 juillet au mardi 28 août. Les horaires d'ouverture seront du mardi au samedi inclus de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30. Les dimanches et lundis de 15h à 18h30.

La visite de la collection de minéraux et fossiles de Charles ROY reste gratuite tout au long des mois de juillet-août, aux heures d'ouverture du point d'accueil.

Comme chaque année en période estivale, la bibliothèque sera ouverte tous les matins de marché soit les mercredis de 10h à 11h30.

New-Comtal

Une nouvelle formation musicale vient de naître à Villecomtal. Patrick Eche, passionné de musique depuis sa plus tendre enfance et autodidacte de la batterie a toujours animé des manifestations avec différents amis musiciens. La rencontre avec Milja Kaunisto et Petteri Parviainen a été décisive. Le groupe a trouvé son équilibre définitif avec le trompettiste Alain Zimmerman, ami et partenaire de Patrick à la Diane Rouergate. Après plusieurs séances de pratique dans une salle de répétition aménagée chez Patrick, la pianiste-chanteuse et le guitariste et



Patrick Alain Milja et Petteri

bassiste de jazz ont rapidement perçu et apprécié leur complémentarité avec les nouveaux partenaires Aveyronnais, nécessaire pour évoluer ensemble. Les 4 musiciens ont mis à profit l'hiver pour répéter et préparer ainsi un vrai répertoire musical qu'ils sont en mesure de proposer pour des animations diverses. Il s'agit essentiellement des grands classiques de la variété-rock internationale, sans oublier les rythmes latino-américains et le jazz.

Nous aurons l'occasion de les apprécier le mercredi 11 juillet à 21h à la salle des fêtes.

ADMR : une association au service de la population

L'association locale « ADMR de Villecomtal », créée en 1985, intervient sur nos communes de Muret, Pruines, Muret le Château et Villecomtal.

Le réseau ADMR mène une action de proximité auprès de tous les publics afin qu'ils aient accès aux services de maintien à domicile, en s'appuyant sur une démarche solidaire et collective, conduite par des bénévoles soucieux du lien social.

Le dynamisme et le dévouement sont deux qualités fondamentales qui font de l'association une structure d'intérêt général devenue incontournable pour la prise en charge de la dépendance. Son objectif est l'aide à domicile matérielle et morale, de toute famille ou personne et à tous les moments de la vie.

L'ADMR s'inscrit pleinement dans l'offre de soins, l'articulation et la coordination entre l'aide et les soins, c'est-à-dire le médico-social et le sanitaire.

Elle permet de garantir une aide dans le main-

tien à domicile des personnes fragilisées.

L'organisme assure le portage des repas par l'intermédiaire de l'association de Saint Cyprien sur Dourdou (téléphone : 05 65 67 40 37)

L'association « ADMR de Villecomtal » a été transférée dans les locaux de la maison de la santé à Cabassar depuis le 2 janvier 2012. Le bureau est ouvert **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 16h30 et le mercredi de 9h30 à 11h30**. Durant les périodes de fermeture les messages sont reçus au **05 65 48 75 64**.

L'association locale emploie 14 salariées qui sont intervenues chez 93 personnes ou familles en 2011.

Une équipe de bénévoles gère l'activité de cette association :

- représentation auprès des « élus »
- gestion du personnel et des budgets

Maison de santé : arrivée du médecin généraliste

La Communauté des communes d'Estaing a créé à Villecomtal une Maison de Santé qui regroupe les professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux qui exercent sur un territoire autour de notre commune.

Depuis le début de l'année 2012, les services du kinésithérapeute, du pédicure, du centre de soins infirmiers (UDSMA) et de l'association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) sont installés.

Après le départ du docteur Tabet pour une retraite méritée, le docteur Gabriela Anastasiu prendra son activité à la Maison de Santé début juillet.

La présence du médecin

permettra d'améliorer la qualité et la proximité des soins ainsi que la coordination entre les professionnels de santé et les intervenants au domicile des personnes âgées.

Cette structure de coopération réunissant médecin, personnels paramédicaux et travailleurs sociaux contribue à rendre effective cette " prise en charge globale " des personnes suivies.

A travers la Maison de Santé un double bénéfice est attendu : pour les professionnels, une amélioration des conditions d'exercice de leur spécialité et pour les habitants, la possibilité d'accéder à une offre de soins diversifiée en un lieu unique.



présentation du Dr Anastasiu lors de la réunion publique

Restauration du petit patrimoine

Par courrier daté du 12 août 2000 adressé à la mairie de Villecomtal, Madame Ziller demeurant à Bondy 93, nous informe qu'elle fait don à la commune du four à pain et du « sécadou » (séchoir à châtaignes) situés au hameau de Fouillet. Ces constructions sont sur la parcelle de terrain cadastrale AL N° 78 dont la surface est de 35 centiares.

En séance du 24 août 2000, le conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Philippe de ROUVRAY, maire de Villecomtal, "décide à

l'unanimité d'accepter ce don et remercie Madame et Monsieur ZILLER. Ces deux bâtiments font désormais partie du patrimoine communal à conserver et seront remis en état".

Ce petit patrimoine sera donc restauré et les artisans consultés ont établi des devis. Le dossier de demandes d'aides sera très prochainement transmis aux financeurs potentiels. Le coût prévisionnel est de 4731€ HT auquel il faut ajouter 6888€ pour la restauration des fontaines de Saulodes et Ségonzac.

Vente de l'ancienne école des Escalans

Ce bâtiment se trouve vacant depuis le départ du Docteur Tabet. Le cabinet du nouveau docteur Anastasiu se situant dans les locaux de la maison de santé, la municipalité s'est posé la question du devenir de ce bien communal.

Dans la mesure où la commune décidait de garder la maison, il était nécessaire d'engager de lourds travaux de réhabilitation et aurait conduit à augmenter d'autant un patrimoine immobilier communal déjà conséquent.

Une autre alternative consistait à se séparer de ce logement. C'est en ce sens qu'en date du 17 janvier dernier, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente l'ancienne école des filles du village sise Les Escalans, parcelle cadastrée AN 100 d'une



superficie de 206 m².

L'expertise du Service de France Domaine a permis d'estimer ce bien. Une procédure a été mise en œuvre afin de le mettre en vente en toute transparence.

Monsieur NUFFER et Madame RABREAUD, domiciliés à Villecomtal, se sont portés acquéreurs et ont remis la seule offre de prix, déposée en application du cahier des charges.

Leur proposition fait suite au passage, à leur demande, de Mtre Franck SELIEYE, notaire à Marcillac. Tenant

compte de ces deux avis, un prix négocié a été convenu et le Conseil Municipal décide de vendre ce bien à Monsieur NUFFER et Madame RABREAUD et se félicite de garder cette famille sur la commune.

Opération cœur de village

L'opération cœur de village suit son bonhomme de chemin. L'équipe « maître d'œuvre » composée de René PUECH (architecte), Delphine Beaudouin (architecte du paysage) et Antoine Poujade (géomètre) a remis les plans définitifs des aménagements envisagés.

Comme prévu, les travaux se scindent en 3 tranches :

- 1ere tranche : place de la Mairie et place des Chèvres
- 2ème tranche : Le traitement du carrefour des RD 22 et RD 904
- 3ème tranche: La traversée du village

Le montant estimatif des travaux nous conduit à engager les deux premières tranches.

Le dossier de consultation des entreprises est prêt à être lancé. Si le planning est

respecté, les premiers travaux devraient débuter en fin d'année.

Le financement de cette opération qui dépasse le million d'euros fait appel aux subventions de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Les plans et principes d'aménagement vous seront présentés et seront consultables en mairie.

La première tranche permettra de souligner les différents aménagements qui ont été réalisés ces dernières années : restauration du porche et de la calade, extension de la mairie, nettoyage du monument aux morts. En partant de la RD 904, le traitement de surface soulignera cette entrée de village en structurant la voirie, le stationnement et les monuments emblématiques de notre commu-

ne.

La places des Chèvres sera remaniée. Une fois démolie, le garage « des sœurs » laissera place à du stationnement articulé autour d'un petit jardin paysager.

Le carrefour RD 22 / RD 904 sera mis en sécurité. Un giratoire permettra de concilier les différentes voiries débouchant sur ce même lieu. L'arrêt de bus sera déporté sur la RD 904 pour améliorer la sécurité des usagers. Le garage Teyssedre acquis par la municipalité sera déconstruit et laissera place à de nouvelles toilettes publiques et à du stationnement. Cette démolition permettra d'ouvrir l'entrée de Villecomtal coté Rodez, en donnant un échappée visuelle sur le bâti de notre village.

Les nouveaux professionnels arrivants

Toujours soucieux de maintenir une vitalité dans notre commune, nous nous réjouissons de voir s'installer de nouvelles activités :

•**Johnny Chauveau**, artisan installé à la zone artisanale de La Rivière, propose ses nombreux services : bricolage, maçonnerie, électricité, plomberie, plâtrerie, peinture et carrelage, bref, tout pour la rénovation. Avec son épouse qui est salariée de Purflux (Marcillac) et ses 4 enfants, ils vivent pour l'instant à l'étroit dans une caravane en attendant la fin des travaux de la maison qui jouxte l'entrepôt.

☎ 06 18 64 87 46

•**Michel Nuffer**, graphiste - illustrateur, exerce sa profession dans le domaine de l'édition et des arts graphiques (métiers de l'imprimerie) depuis plus de 20 ans. A deux reprises, il s'est installé à son compte; la dernière à Villecomtal de 1996 à 1998. Inscrit à la "Maison des Artistes" depuis cette année, il compte développer, une nouvelle fois, son activité à Villecomtal grâce à l'aménagement d'un atelier installé dans l'ancienne école des "Escalans". En attendant cette acquisition, il est basé à Rodez et travaille conjointement dans une entreprise de multimédia.

A partir de septembre, il compte pouvoir répondre à toute demande en matière de création de documents imprimés et de communication pour les collectivités locales, les entreprises et artisans mais aussi les associations et les particuliers (logotypes, plaquettes, brochures, cartes de visite, annonces publicitaires, tracts et affiches, programmes...) N'hésitez pas à le solliciter : ☎ 06 32 21 88 51

•**Frédéric Chauvier** a créé sa société en mars 2012. Elle a pour vocation la décoration, la rénovation, la création des espaces, qu'ils soient intérieurs (cuisines, salle de bain etc.) ou à l'extérieur (terrasse, peintures boiseries et aménagements divers). Frédéric prend également en charge l'étude de rénovation, de restructuration ou de création des espaces à traiter ainsi que le suivi du chantier. L'écoute et la compréhension du client, la réalisation d'une étude personnalisée, la qualité d'un travail artisanal font partie d'un cahier des charges imposé afin de garantir la satisfaction du client. Cela peut aller, par exemple, jusqu'à la création d'une nouvelle cuisine ou la transformation d'une existante pour lui donner une nouvelle vie.

SARL Chauvier & Co ☎ 0688966932

Un nouveau départ pour le salon de coiffure :

•La charmante **Céline Lacombe**, a repris les rênes de cette entreprise. Elle est jeune, dynamique et professionnelle : elle a obtenu son CAP à Albi, son BP (Brevet Professionnel) à Mende et travaillait alors en alternance au salon Carine, à Decazeville. Après une tentative en milieu urbain, elle a préféré s'installer à la campagne. Elle habite le village où elle se plaît et apprécie la population pour son accueil.

Le Salon *Beauty Hair* est ouvert entre 8h30 et 12h et de 13h30 à 18h30 du mardi au vendredi. Le samedi de 8h à 12h (une nouvelle carte de fidélité vous sera remise)

☎ 05.65.44.61.88

Des aides pour les propriétaires occupants

Avez-vous droit à ces aides ?

En juin 2011, le Pays du Haut Rouergue a signé avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), un nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG) qui est en cours jusqu'au 31 décembre 2012. Dans le cadre de ce plan d'action, les objectifs sont la lutte contre la précarité énergétique, l'amélioration du confort thermique des logements et la restauration de l'habitat insalubre.

L'animation du PIG est réalisé par le cabinet Habitat et Développement 12 (visite de diagnostic, conseils techniques, études financières, dossiers de demande de subventions). Possibilité de rendez vous dans les locaux d'H & D 12 à Rodez, pour cela contacter Marie Cottier au 05 65 73 65 75, ou à la permanence de la mairie d'Estaing le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 10h.

Oui, si vous répondez aux conditions suivantes :

→ VOUS OCCUPEZ LE LOGEMENT DONT VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE

→ VOS CONDITIONS DE RESSOURCES*

Le niveau de revenus annuel de votre ménage ne doit pas dépasser les montants ci-dessous :

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources Ile-de-france (en €)	Niveau de ressources autres régions (en €)
1	16 772	11 614
2	24 619	16 985
3	29 567	20 428
4	34 523	23 864
5	39 487	27 316
Par personne supplémentaire	+ 4 962	+ 3 441

*Valeurs applicables en 2012

Il s'agit de la somme des revenus fiscaux de référence de toutes les personnes occupant le logement. Ce montant figure sur l'avis d'imposition.